



Plan de mobilisation des parties prenantes

27 Janvier 2020

Subvention du CEPF TUN-110108

Association Tunisienne de la Vie Sauvage (ATVS)

Projet

**Conservation de la biodiversité dulcicole d'Oued Maden via une co-gestion locale,
Tunisie**

Nefza_Tunisie

Résumé de la subvention

1. Organisation du bénéficiaire.

Association Tunisienne de la Vie Sauvage (ATVS)

2. Intitulé de la subvention.

Conservation de la biodiversité dulcicole d'Oued Maden via une co-gestion locale, Tunisie

3. Numéro de subvention.

TUN-110108

4. Montant de la subvention (en USD).

5. Dates proposées pour la subvention.

1 Mars 2020- 30 Juin 2022

6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé.

Tunisie

7. Date de préparation de ce document.

27 Janvier 2020

8. Introduction:

Oued Maden est un Hotspot de biodiversité d'eau douce situé dans le nord-ouest de la Tunisie. Il s'étend de la forêt d'Amdoun, au sud, au barrage de Sidi El Barrak, au nord. Ce dernier est considéré comme le deuxième plus grand barrage du pays et contribue à l'approvisionnement en eau potable de Tunis, du Cap Bon, du Sahel et de Sfax.

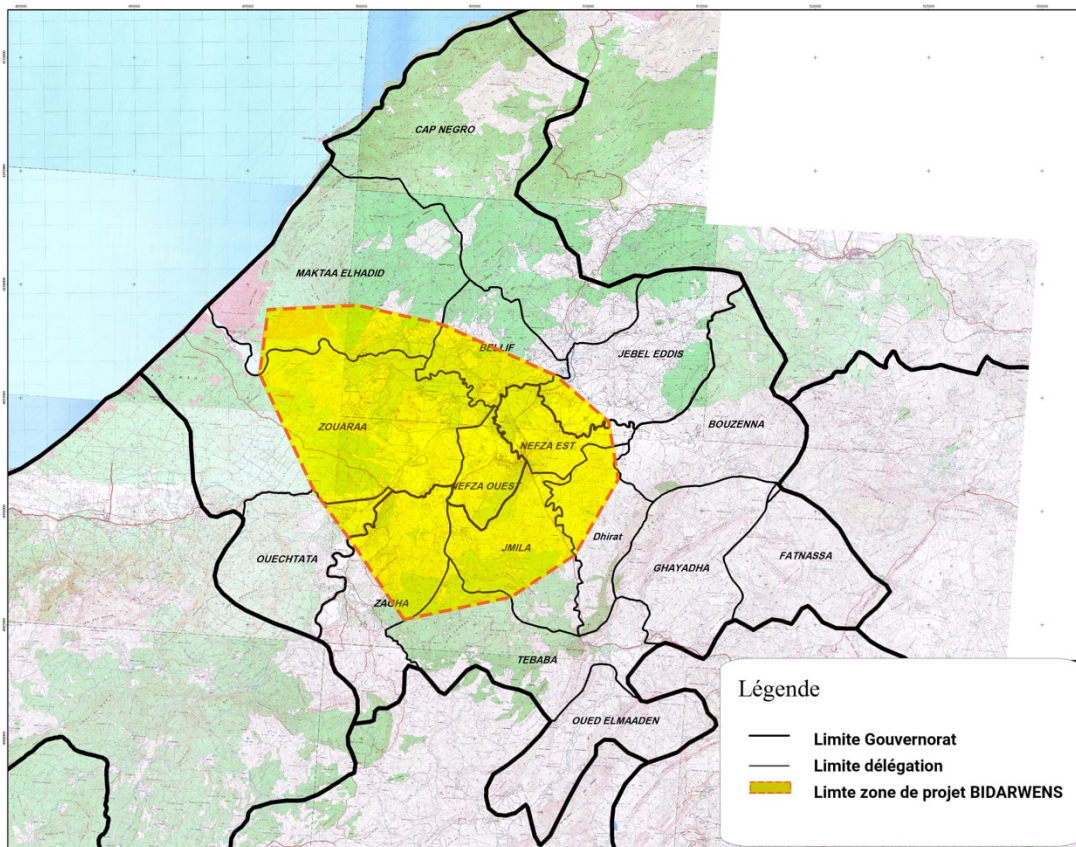
Les services écosystémiques d'Oued Maden sont variés et contribuent directement à l'économie locale avec l'irrigation des terres, la pêche et l'hydrothérapie, et indirectement en maintenant les ressources naturelles qui sont converties en produits locaux de terroirs.

La zone d'Oued Maden et barrage Sidi EL Barrak est connu pour être un Hotspot important pour les espèces animales et végétales menacées. Par conséquent, elle est classée comme une zone clé pour la biodiversité (KBA) dans la zone de gestion du bassin versant prioritaire.

Cependant, la région est exposée à de nombreuses menaces. L'installation du barrage El Barrak dans les années 90 a complètement changé le paysage dans la région. En plus des risques majeurs d'inondation des terres avoisinantes, l'installation des barrages est souvent accompagnée par des changements majeurs de la biodiversité suite à l'isolement des espèces, la réduction du débit du fleuve et l'accumulation des sédiments. Parallèlement, la structure démographique dans la région et leurs activités socioéconomiques ont été accentuées et ont subi beaucoup de changement vers l'intensification de l'agriculture et de la pêche ce qui expose la biodiversité à d'autres menaces telles que l'utilisation des pesticides en agriculture, la surpêche, les feux de forêts et la dégradation de l'habitat.

Etant conscient de ce manque important d'informations sur la biodiversité dans la région et du degré des menaces et le rôle important de ces informations dans la gestion durable des écosystèmes et l'implémentation future des programmes de conservation, notre association a décidé de combler ce manque en mettant en place le projet: 'Conservation de la biodiversité dulcicole d'Oued Maden via une co-gestion locale, Tunisie'.

Le projet vise donc à améliorer les connaissances sur la biodiversité dulcicole et de mettre en valeur les services écosystémiques d'eau douce fournis par Oued Maden et le barrage de Sidi El Barrak au profit de la population locale. La stratégie du projet sera axée sur la collecte du maximum de données et leurs utilisations d'une façon utile afin de mettre en place les bases de la conservation de l'écosystème dulcicole de l'oued. Le projet adopte aussi une approche intégrée puisque l'implication des acteurs locaux est devenue incontournable dans la gestion de la biodiversité et la pérennité des projets de conservation. Le projet comprendra donc trois volets principaux. Le premier sera consacré à l'étude de la biodiversité, le deuxième à l'évaluation de menaces liées à l'infrastructure du barrage sur la biodiversité et les services écosystémiques. Le troisième axe sera consacré au renforcement des capacités des acteurs locaux pour le suivi et la gestion du site.



9. Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes:

Des visites à la Direction Générale des Forêts (DGF), la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA), Direction Générale des Barrages et des Grands travaux hydraulique et au Ministère des affaires locales et de l'environnement dont le responsable des relations avec la Société Civile Mr. Slimen Ben Youssef ont été réalisées, **le 28 Octobre 2019**, afin d'établir un premier contact avec les dirigeants de ces parties prenantes du projet.

Le 07 novembre 2019, une rencontre avec Pr. Lamia Mdini, qui à montrer son enthousiasme envers son implication personnelle en tant que Biologiste experte en Isopodes terrestres mais aussi l'implication du « Laboratoire de Recherche de Diversité, Gestion et Conservation des Systèmes Biologiques » à la Faculté des Sciences de Tunis (FST) et de l'Association Tunisienne de Taxonomie (ATUTAX). Suite à cette rencontre un e-mail a été envoyé à l'ATUTAX, le 10 novembre 2019.

Le 10 novembre 2019 nous sommes entrés en contact avec un expert en invertébrés affilié au musée ESAPOLIS, et à l'Université de Padoue en Italie, pour discuter d'un éventuel partenariat concernant le volet scientifique du projet.

Le 13 Novembre 2019 un déplacement à été effectué au gouvernorat de Béja et la ville de Nefza :

1. Visite du siège du gouvernorat de Béja ; Discussion avec Mr Imed Selim, coordinateur des affaires immobilières du barrage Sidi El Barrak ; qui nous a donné le contact d'un responsable local du barrage à la délégation de Nefza, Mr Khmeis El Bakouri.
2. Visite du siège de CRDA, et discussion avec Mme Radhia Dridi la Coordinatrice du service de l'Agriculture Biologique et des produits de terroirs.
3. Rencontre avec Mr Khmeis ElBakouri, et réunion avec le délégué de Nefza Mr Ezzeni Mansouri ; qui nous a exprimé sa volonté de coopérer dans toutes les étapes du projet ; et qui a mis à disposition la salle des réunions pour faciliter la rencontre avec la société civile et la population locale.

Au cours de la réunion mentionné si dessus, le délégué a invité Mr Ridha Taboubi, un représentant de la société civile de Nefza et le président de l'association de Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement et de Développement Durable à Nefza (ASNEDDN), qui nous a exprimé sa volonté de faire partie du projet tout en facilitant la communication avec la société civile, la population locale et la municipalité.

1. Mise en contact avec le conservateur du Barrage Sidi El Barrak, Mr Cherif Chalghoumi, et planification d'une réunion prochaine.
2. Réunion avec Mr Moaffak Ghoulem, responsable de service de la pêche et de l'aquaculture au sein du CRDA de Béja, qui nous a expliqué les étapes à suivre pour réaliser un partenariat. Il nous a proposé de nous mettre en contact avec un groupement local des pêcheurs. Et de nous faciliter l'accès aux informations relatives aux activités du projet. Une réunion a été fixée pour le 20 Novembre à CRDA de Béja, afin de parler plus en détail sur le partenariat et la situation socioéconomique de la région.

Le 14 Novembre 2019, une visite au sein de la Direction Générale des forêts a été effectuée, afin de présenter le projet à Mme Hela Guidara, sous directrice de la chasse et des parcs nationaux de la DGF qui nous a exprimé son avis favorable. Suite à cette visite une demande pour une lettre d'appui a été déposée.

Le 18 Novembre 2019, l'équipe du projet BiDARWENS à reçu la lettre d'appui fournis par la Direction Générale des Forêts.

Le 20 Novembre 2019, Une visite aux locaux du CRDA à Béja a été effectué afin de discuter les objectifs et les activités du projet avec Mr Moaffak Ghoulem, Coordinateur du Service pêche et aquaculture, et Mme Radhia Dridi, Coordinatrice du service Agriculture Biologique. Durant cette réunion, un partenariat avec le Commissariat Régional du Développement Agricole a été discuter et une demande de partenariat sera envoyer de la part de l'ATVS avant l'initiation du projet. Les activités agricoles et les initiatives effectuées par le CRDA ont été aussi passées en revue

Le 22 Novembre 2019 Une visite a été effectuée au siège du Ministère de l'Environnement et des Affaires locales afin d'identifier les différentes directions avec laquelle l'équipe du projet va collaborer.

Le 22 Novembre 2019 Une prise de contact a été réaliser avec les représentants de l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE) pour les informer des objectifs du projet et de fixer une réunion pour discuter en détails les activités du projet.

Le 25 Novembre 2019 Une demande de lettre d'appui a été déposée au bureau d'ordre du Ministère de l'Environnement et des Affaires locales.

Le 25 Novembre 2019 Une demande de lettre d'appui a été déposée à la Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques.

Le 25 Novembre 2019 Une réunion a été effectuée avec Mme Lamia Mdini, Professeur affiliée au Laboratoire de Recherche de Diversité, Gestion et Conservation des Systèmes Biologiques à la Faculté des Sciences de Tunis(FST) et Mme Wafa Alaya Ben Ammar, Docteur affiliée au Laboratoire de Bio-surveillance de l'Environnement à la Faculté des Sciences de Bizerte (FSB) afin de discuter les activités qui vont être réalisées conjointement durant ce projet et de l'implication des étudiants rattachés à ces deux laboratoires dans le projet. Après concertation, 4 étudiants chercheurs seront pris en charge par l'équipe du projet BiDARWENS afin qu'ils puissent réaliser leurs projets de fin d'études.

Le 1^{er} Décembre 2019, L'équipe du projet a reçu une lettre d'appui de la part du Muséum ESAPOLIS et dont le responsable Mr Enzo Moretto a montré son intérêt et celui des experts affiliés à ce muséum de collaborer dans le cadre du projet BiDARWENS pour l'identification de plusieurs taxons.

Le 10 Décembre 2019 Une réunion a été effectué avec un représentant de la Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques afin de discuter des activités qui seront initier dans le Barrage Sidi El Barrak.

Le 10 Janvier 2020, Une réunion a été réalisée avec Mme Chahinez Béjaoui, Mr Ezzedine Aouji et Mr Ahmed Cherni, les représentants de l'Office de Développement Sylvio-Pastorale du Nord-Ouest. Durant cette réunion, plusieurs menaces que subissent les zones humides de la région ont été discuter. Les contacts des GDA locaux et plusieurs documents sur la zone d'étude ont été partagés avec l'équipe du projet. Et pour finir, un premier accord a été réalisé sur la mise en œuvre de formations conjointes pour le comité de gestion local.

Le 10 Janvier 2020, Une réunion avec Mr Mokhtar Aloui, Président du GDA Ouled Salem, a été effectuée. Mr Mokhtar Aloui a montré son soutien et son accord pour l'implication du GDA dans le projet et dans le comité de gestion local. Le local du GDA est mis à disposition de l'équipe du projet pour la réalisation des réunions avec les partenaires et les parties prenantes.

Le 10 Janvier 2020, Une réunion avec Mr Ridha Taboubi, Président de l'Association ASNEDD de Nefza a été réalisée. Durant cette réunion, les objectifs de l'association ont été discutés et un accord verbal pour un partenariat dans le cadre du projet a été entamé.

Le 15 Janvier 2020, Fixation d'une réunion avec Mme Nabiha Ben Mbarek, représentante de l'Agence Nationale de la Protection de l'Environnement (ANPE) pour le 23 Janvier 2020.

Le 16 Janvier 2020, L'équipe du projet a reçu de la part de Mr Mohamed Ali Ben Temassek, Directeur de la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, une lettre d'appui de la part du Ministère de l'Environnement et des Affaires locales.

3. Parties prenantes du projet:

Institutions académiques internationales :

1. Deux départements de recherche scientifique à l'université de Padoue (Italie), le **Département de Biologie** et le **Département d'Agronomie, Alimentation, Ressources naturelles, Animaux et de l'Environnement** ont montré un intérêt de collaboration avec l'ATVS dans le cadre de ce projet. En collaboration avec le musée, Les experts et les chercheuses contribueront dans les travaux d'élaboration des protocoles scientifiques et d'identification de plusieurs espèces d'invertébrés aquatiques mal ou peu étudiés en Tunisie.

Institutions académiques nationales :

2. **Le laboratoire de biogéographie, climatologie appliqué et dynamique érosive à la Faculté des lettres, des arts et des humanités de la Manouba**, campus universitaire de la Manouba, qui supportera les recherches scientifiques de la partie Botanique de ce projet.
3. **Laboratoire de Recherche de Diversité, Gestion et Conservation des Systèmes Biologiques** à la **Faculté des Sciences de Tunis (FST)** qui supportera l'association dans l'étude et l'identification de quelques espèces d'invertébrés aquatiques et terrestres.
4. **Laboratoire de Bio-surveillance de l'Environnement à la Faculté des Sciences de Bizerte (FSB)** sera impliqué dans le cadre du projet pour l'accompagnement scientifique et l'identification de quelques espèces d'invertébrés aquatiques et des espèces de poissons d'eau douce.

Ces unités de recherches soutiendront également l'encadrement des étudiants qui seront impliqués dans le projet afin d'élargir les recherches sur les écosystèmes d'eau douce en général.

Institutions Internationales :

5. **Esapolis** est le premier grand insectarium d'Italie situé à Padoue. Les experts du musée soutiendront l'ATVS dans les travaux d'élaboration des protocoles scientifiques et

d'identification de plusieurs espèces d'invertébrés aquatiques mal ou peu étudiés en Tunisie.

ONG Nationales :

6. **Association Tunisienne de Taxonomie ATUTAX** ; une association à caractère scientifique, créée en 2009. Son siège est le centre de Biotechnologie de BorjCedria. L'ATUTAX et les professeurs renommés la constituent, contribueront à la validation du manuel de procédure qui sera réalisée par le coordinateur scientifique dans le cadre de ce projet.
7. **Exploralis** : Une ONG Tunisienne portant un intérêt sur les questions environnementales d'actualité à l'échelle régionale et nationale. L'association travaille avec le tissu universitaire et développe des projets à visé écologique, scientifique et de développement durable. **Exploralis** accompagnera l'ATVS dans la gestion administrative et financière du projet.
8. **Association de Sauvegarde de la Nature, de l'Environnement et de Développement Durable (ASNEDDN) à Nefza** : Association à caractère environnemental qui jouera le rôle d'acteur local dans la zone d'intervention du projet et sera l'un des représentants du comité local de gestion.
9. **Association Locale de Développement Intégré et Durable (ALDID) à Cap Negro** qui sera un appui local pour la mise en œuvre de plusieurs activités et qui fera partie du comité local de gestion.
10. **Association Poney Mogod pour le Tourisme (APMT) à Nefza** œuvrant dans le domaine du tourisme vert et qui sera l'une des composantes du Comité local de gestion.

Administrations et Organismes étatiques locales :

11. **Groupements de Développements Agricoles Ouled Salem**
12. **Groupements de Développements Agricoles Oued Maden**
13. **Groupements de Développements Agricoles Tabouba**
14. **Commissariat Régional de Développement Agricole de Béja**
15. **Office de Développement Sylvio-Pastoral Nord-Ouest**
16. **La Délégation de Nefza**
17. **La Municipalité de Nefza**

Ces organismes à caractère gouvernemental assureront un accompagnement constant et seront concertés d'une manière régulière durant toutes les activités du projet. Ces organismes feront aussi partie du comité local de gestion et seront formés pour la réalisation du suivi de la région. La municipalité et la délégation faciliteront la mise en contact avec la population locale et la mobilisation des différents acteurs locaux.

Administrations nationales :

18. **Ministère de l'Environnement et des Affaires locales.**
19. **Ministère de l'Equipement**

20. **Ministère de l'Agriculture et Ressources Hydrauliques**
21. **Direction Générale des Forêts**
22. **Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques**
23. **Agence National de Protection de l'Environnement**

Ces institutions gouvernementales fourniront à l'ATVS les données et les autorisations nécessaires pour la réalisation des activités dans la région de Nefza.

4. Programme de mobilisation des parties prenantes :

Après l'inauguration du projet, le chef du projet BiDARWENS, son assistant, le vis à vis du projet ainsi que la secrétaire générale de l'ATVS vont organiser une première réunion avec les autorités locales (DGF, Délégation, municipalité de Nefza et GDA locales) pour rappeler la vision et les objectifs du projet et discuter de ses différentes approches et étapes. Avec la délégation et la municipalité, une deuxième réunion sera programmée pour inviter les différents acteurs de la société civile locale pour les inciter à participer chacun dans son domaine dans les différents axes du projet. Une troisième réunion sera organisée avec les associations et les GDA locales intéressées pour discuter et programmer les différentes activités au cours des deux ans à venir avec une approche participative tout en réalisant les objectifs et la vision de notre projet.

Les différentes institutions de recherche, une réunion sera effectuée avec chaque laboratoire de recherche pour affiner les protocoles scientifiques et de planifier l'implication des étudiants chercheurs durant les missions. Une réunion Skype sera réalisée avec les experts affiliés au muséum Esapolis et l'université de Padoue afin d'initier l'accompagnement scientifique.

À noter que le calendrier final des activités sera partagé avec les acteurs impliqués via E-mail.

5. Méthodes de consultation:

Le Ministère de l'Equipement, le Ministère de l'Environnement et des Affaires locales, La Direction Générale des Forêts, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement et la Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques seront visités pour collecter les données bibliographiques nécessaires dès le lancement du projet.

La communication et la coordination avec le CRDA, l'ODESYANO, l'Association de Sauvegarde de la Nature, de l'Environnement et de Développement Durable à Nefza, l'Association Poney Mogod pour le Tourisme et l'Association Locale de Développement Intégré et Durable ainsi que les 3 Groupement de Développement Agricoles locaux seront exécutés à travers des réunions régulières dans les locaux du GDA Ouled Salem et sur les réseaux sociaux.

Des réunions publiques et des visites d'enquêtes seront organisées avec la population locale dans les locaux de la délégation de Nefza.

La coordination avec les institutions de recherche sera faite après les missions de terrain pour gérer l'analyse des données collecter via une plateforme interconnectée entre les logiciels Slack et Trello pour faciliter la discussion en temps réel et les mises à jour concernant l'avancement du projet.

L'Association Tunisienne de Taxonomie (ATUTAX) sera invitée dès le début de la deuxième année du projet afin de réaliser conjointement un atelier pour la validation du manuel de procédure.

Exploralis à son tour, assurera dès le lancement du projet, un accompagnement dans la gestion administrative et financière du projet et sera consultée d'une manière régulière durant tout le long du projet.

6. Autres activités de mobilisation :

Dès la seconde moitié de la deuxième année du projet, plusieurs formations théoriques seront réalisées pour un groupe de 10 personnes représentant 10 acteurs locaux et qui porteront sur les axes suivant : Approches participatives, Suivi et évaluation écologique, Gestion des bases de données et Communication. Au fur et à mesure de ces formations, cette équipe sera impliquée avec les experts du projet dans 3 missions de terrain qui feront office d'application aux initiations théoriques.

Ce groupe de 10 personnes formera ensuite d'une manière officielle, le Groupe Local de Gestion qui fonctionnera en tant qu'entité autonome et capable de gérer d'une manière participative et durable les ressources naturelles de la région et fera perdurer les impacts de ce projet.

7. Calendrier :

Activités	Date	Lieu
Réunion avec Mr Slimen Ben Youssef, présentation du projet	28 Octobre 2019	Ministère des affaires locales et de l'environnement, Tunis
Réunion avec Mme Lamie M dini, présentation du projet, ATUTAX	07 Novembre 2019	Faculté des Sciences de Tunis
Mise en contact avec un expert en invertébrés affilié au musée ESAPOLIS	10 Novembre 2019	A distance (via E-mail)
Réunion avec Mme Radhia Dridi la responsable de service de l'agriculture biologique et des produits de terroirs, CRDA Béja.	13 Novembre 2019	Béja
Réunion avec le délégué de Nefza Mr Ezzheni Mansouri	13 Novembre 2019	Nefza
Réunion avec Mr Moaffak Ghoulem, responsable de service de la pêche et de l'aquaculture au sein du CRDA de Béja	13 Novembre 2019	Béja

Réunion avec Mme Hela Guidara, sous directrice de la chasse et des parcs nationaux de la DGF	14 Novembre 2019	Direction Générale des Forêts, Tunis
Réception de la lettre d'appui fournis de la part du DGF	18 Novembre 2019	Direction Générale des Forêts, Tunis
Réunion avec Mr Moaffak Ghoulem	et 20 Novembre 2019	CRDA, Béja
Mme Radhia Dridi, CRDA Béja		
Dépôt demande lettre d'appui au ministère de l'environnement	au 25 Novembre 2019	Ministère de l'environnement et des affaires locales, Tunis
Dépôt demande lettre d'appui à la direction générale des barrages et des grands travaux hydrauliques	à la 25 Novembre 2019	Ministère d'agriculture et de la pêche, Tunis
Réunion avec Mme Lamia Mdini, Professeur affiliée au laboratoire FST et Mme Wafa Allaya Ben Ammar, Dr affiliée au laboratoire FSB	25 Novembre 2019	Faculté des Sciences de Tunis
Réception de la lettre d'appui de la part du Muséum ESAPOLIS	1^{er} Décembre 2019	A distance (via E-mail)
Réunion avec les représentants de l'ODESYANO	de 10 Janvier 2020	ODESYANO, Béja
Réunion avec le président du GDA Ouled Salem	10 Janvier 2020	Nefza
Réunion avec le président de l'association ASNEDDN	de 10 Janvier 2020	Nefza
Réception de la lettre d'appui de la part du ministère de l'environnement.	16 Janvier 2020	Tunis
Réunion avec Mme Nebiha Ben Mbarek, représentante de l'ANPE	23 Janvier 2020	ANPE, Tunis
Réunion avec un représentant de FSB	Janvier 2020	Faculté des Sciences de Bizerte
Réunion avec les autorités locales (Délégation, municipalité de Nefza et GDA locales)	Mars 2020	Nefza
Réunion avec les différents acteurs de la société civile locale	de Mars 2020	Nefza
Réunion avec les associations et les GDA locales intéressées	Avril 2020	Nefza
Des réunions avec les laboratoires de recherche	de Mars-Avril 2020	Tunis, Bizerte et à distance
Visites aux Ministère de l'Equipement, Ministère de l'Environnement et des Affaires locales, Direction Générale des Forêts, Agence Nationale de Protection	Mars- Avril 2020	Tunis

de l'Environnement et à la Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques

8. Ressources et responsabilités :

Nom	Responsabilité
Sirine Moslah	Chargée du projet : Responsable de la coordination, la gestion et de la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes et de l'implémentation du projet selon le calendrier prévu.
Ahmed Sayadi	Assistant : Responsable de l'aspect administratif et de la communication avec les parties prenantes
Chwaki Najjar	Coordinateur Scientifique : Responsable de la Coordination scientifique, de la préparation des protocoles scientifiques, des missions de terrain et de l'analyse des données.
Mohamed Amine Hammouda	Consultant en communication : Responsable de la réalisation d'un documentaire sur le déroulement du projet
A recruter	Comptable : Responsable de la comptabilité et du rapport financier.
A recruter	Expert junior : Chargé de la réalisation de l'évaluation des menaces liées aux infrastructures du barrage.

9. Mécanisme de résolution des différends:

Les objectifs et les éventuels enjeux de conservation de ce projet ont été brièvement expliqués aux administrations lors des réunions de mise en contact et notamment avec le délégué de la ville de Nefza. L'équipe du projet a aussi prévu plusieurs visites à la ville de Nefza afin de s'entretenir avec le délégué et la municipalité (une réunion est déjà prévue pour le 20 Novembre 2019) et de leurs expliquer plus en détails le projet.

Les coordonnées du Bureau administratif de l'Association (Numéro de téléphone, E-mail de l'association et personnels) ainsi que les coordonnées de Mme Awatef Abiadhet du Secrétariat du CEPF seront transmis au délégué et au futur maire de Nefza.

La société civile locale sera informée des objectifs du projet lors d'une réunion prévue au début du projet dans la salle de réunion de la délégation (Mars 2020) et sera concertée sur les enjeux de conservation – l'existence d'un mécanisme de doléance sera expliquée lors de ces réunions.

Lors des enquêtes, un questionnaire sur une éventuelle protection du site d'étude sera réalisé afin d'avoir l'avis de la population locale sur la sauvegarde de la biodiversité et des richesses artisanales locales. L'équipe identifiera aussi les personnes clés de la communauté locale afin d'avoir leurs avis sur le projet et de les concerter sur les enjeux de conservation.

En cas de doléance, deux membres du bureau administratif de l'association ainsi que le chargé du projet et son assistant se déplaceront immédiatement à Nefza afin de s'entretenir avec la personne concernée et de résoudre le problème.

En cas où la personne concernée n'est pas satisfaite, l'équipe du projet informera le délégué et une réunion dans les plus brefs délais prendra lieu dans les locaux de la délégation et dans laquelle l'équipe essaiera de résoudre le problème avec l'aide du délégué.

Si la personne concernée n'est pas encore satisfaite, le délégué se chargera d'informer Mme Awatef Abiadh et le Secrétariat du CEPF dans les quinze jours. Si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse donnée, le différend peut être soumis directement au Directeur exécutif du CEPF via le compte e-mail réservé à cet effet (cepfexecutive@conservation.org) ou par e-mail. Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse reçue du Secrétariat du CEPF, le différend pourra être soumis à la Banque mondiale, au bureau local de la Banque mondiale.

Un résumé du mécanisme de résolution des différends, en arabe, sera affiché sur les tableaux d'affichage publics de la mairie de Nefza.

10. Suivi et reporting:

Après chaque mission de terrain, un rapport sera consigné traitant des résultats préliminaires des enquêtes et des travaux scientifiques. Ce rapport préliminaire sera partagé avec Mme Awatef Labiadh via la plateforme de travail Slack.

Toutes les activités et les réunions seront suivies par des PV qui seront intégrés avec le rapport semestriel du projet.

Ce rapport semestriel sera, à prime abord, envoyé au Secrétariat du CEPF afin de les mettre au courant des avancés du projet et ensuite, une réunion (annuelle) sera effectuée avec les

parties prenantes impliquées directement dans le projet pour discuter de l'évolution des activités entreprises.

Concernant les parties prenantes internationales, des réunions Skype seront effectuées avant et après chaque mission de terrain pour discuter les protocoles scientifiques et leurs réalisations.

A la fin du projet, chaque partie prenante recevra une copie papier ou digitale du rapport final.